

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Public Works and Government Services Canada  
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord  
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6  
Bid Fax: (780) 497-3510

**INVITATION TO TENDER**  
**APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Public Works and Government Services  
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Telus Plaza North/Plaza Telus Nord  
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jasper  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Fire Pumper Truck	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 5P424-130845/A	<b>Date</b> 2014-03-06
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 5P424-130845	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$EDM-019-10144
<b>File No. - N° de dossier</b> EDM-3-36332 (019)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-04-16</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Mountain Daylight Saving Time MDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Woldeyesus, Yakob	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> edm019
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 497-3783 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> PARKS CANADA P.O.BOX 220 RADIUM HOT SPRINGS British Columbia V0A1M0 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **Titre**

#### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Besoin
2. Compte rendu
3. Accords commerciaux

#### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

#### **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

1. Instructions pour la préparation des soumissions

#### **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

#### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

#### **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
  
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables

Solicitation No. - N° de l'invitation

5P424-130845/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm019

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P424-130845

File No. - N° du dossier

EDM-3-36332

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

10. Ordre de priorité des documents

11. Assurances

### Liste des annexes

Annexe A      Besoin

Annexe B      Base de paiement

## **Le Camion de pompe, Field, BC**

### **PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

#### **1. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», *Besoin*.

#### **2. Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### **3. Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

#### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-03-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

#### **2. Présentation des soumissions**

---

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **3. Demandes de renseignements - en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **4. Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur *en Colombie-Britannique*, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **1. Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copies papier)

---

### Section III : Attestations (1 copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

### Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

### Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### 1.2 Clauses du *Guide des CCUA*

### Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

---

## **PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **1. Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **1.1 Évaluation technique**

##### **1.1.1 Critères techniques obligatoires**

Les offres doivent répondre à tous les critères obligatoires énoncés dans Annexe A "Besoin".

#### **1.2 Évaluation financière**

Clause du *Guide des CCUA A0222T (2013-04-25)* Évaluation du prix

### **2. Méthode de sélection**

#### **2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l' de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

---

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

## **1. Attestations préalables à l'attribution du contrat**

### **1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

### **1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi Développement social Canada - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **1. Exigences relatives à la sécurité**

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **2. Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A», *Besoin*.

### 3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### 3.1 Conditions générales

2010A (2014-03-01), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### 4. Durée du contrat

#### 4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_.

### 5. Responsables

#### 5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Yakob Woldeyesus

Titre : officier de réserves

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction : Région de l'Ouest

Adresse : ATB Place Tower Nord, 10025 avenue Jasper, 8e étage, Edmonton, AB T5J 1S6

Téléphone : 780-497-3783

Télécopieur : 780-497-3510

Courriel : yakob.woldeyesus2@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

#### 5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est (sera libéré au prix de contrat):

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 5.3 Représentant de l'entrepreneur

(Être accompli par le soumissionnaire au temps de soumission d'une offre)

Nom: \_\_\_\_\_

Titre: \_\_\_\_\_

Organisation: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopieur: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

## 6. Paiement

### 6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

## 6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

## 6.3 Paiement Unique

Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2008-05-12), Paiement unique

## 6.4 Clauses du *Guide des CCUA*

C2000C (2007-11-30) Taxes - entrepreneur établi à l'étranger (Si applicable)

C2002C (2010-01-11) Droits et taxes - entrepreneur établi à l'étranger - État de la Californie (Si applicable)

D4003C (2007-11-30) Point FOB (Californie) (Si applicable)

## 7. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

## 8. Attestations

### 8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou, à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2014-03-01) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*).

## **11. Assurances**

Clause du *Guide des CCUA* G1005C (2008-05-12) Assurances

---

## ANNEXE A

### BESOIN

La présente exigence vise la fourniture et la livraison d'un camion-pompe d'incendie neuf pour la Field Fire & Rescue Department Society à Field en Colombie-Britannique.

La Field Fire & Rescue Department Society (FF&RD) fournit des services de protection contre les incendies de structure à tous les emplacements accessibles par la route dans le parc national Yoho, y compris la route Transcanadienne. La fourniture de ces services a été organisée par le biais d'un memorandum d'accord entre la FF&RD et l'Agence Parcs Canada (APC). Ce memorandum d'accord comprend un engagement contractuel obligeant l'APC à fournir à la FF&RD de l'équipement adéquat pour procurer les services entendus.

L'entrepreneur doit fournir un camion-pompe d'incendie neuf qui convient aux incendies de structure et aux incendies de véhicule automobile dans une variété de conditions climatiques et dans tous les types de terrain, y compris les terrains montagneux isolés, dans le parc national Yoho, tout en assurant le plus haut niveau possible de sécurité aux membres de la FF&RD.

Le camion-pompe d'incendie doit réussir l'inspection du gouvernement de la Colombie-Britannique avant la livraison, et en fournir une preuve lors de cette livraison.

L'entrepreneur doit fournir une formation d'une journée à 10 ou 15 pompiers sur l'utilisation sécuritaire de la pompe et du camion-pompe d'incendie. La formation doit avoir lieu au Field Fire Hall, 206, First Avenue, Field, Colombie-Britannique, V0A 1G0. Aucun équipement supplémentaire n'est nécessaire pour cette formation; le camion-pompe d'incendie neuf suffit. Le nombre de formateurs est laissé à la discrétion de l'entrepreneur.

Le camion doit subir un essai de service de pompe conformément à ce qui est indiqué sur l'étiquette du fabricant. (Plaque de la National Fire Protection Association (NFPA) ou plaque du Underwriters Laboratory of Canada (UL/ULC) en vigueur)

L'entrepreneur doit fournir les essais de pression applicables avant la livraison.

### **Spécifications de rendement minimales**

Pour que leur soumission soit jugée recevable, les soumissionnaires doivent clairement en indiquer la conformité ou la non conformité avec chaque article ci-dessous en indiquant « Oui » ou « Non » dans la colonne « Conformité ».

Pour démontrer la conformité de leur soumission, les soumissionnaires doivent aussi inclure les informations techniques publiées qui confirment le respect de chaque critère obligatoire spécifié

ici (à moins qu'il soit indiqué que cela n'est « pas applicable pour cet article ») et faire un renvoi approprié à ces informations.

Si de la documentation technique publiée n'existe pas pour une exigence spécifique, un exposé écrit expliquant comment le produit offert respecte la spécification doit accompagner la proposition. La non-conformité à l'une ou l'autre des exigences techniques obligatoires disqualifiera définitivement la soumission.

Pour s'assurer que la conformité est claire, le soumissionnaire doit utiliser un système de numérotation qui correspond à celui-ci-dessous. Un système acceptable serait, par exemple, un système où l'on indiquerait le numéro de référence de spécification sur un onglet collé sur la page appropriée de la documentation technique. L'article approprié de la documentation technique qui démontre la conformité doit ensuite être surligné ou souligné.

<b>Article</b>	<b>Description</b>	<b>Conformité (les soumissionnaires doivent indiquer oui ou non)</b>	<b>Informations à l'appui (renvoi)</b>
<b>Modèle/carrosserie</b>			
1	Modèle 2013 ou plus récent à 4 roues motrices		
2	Châssis classique		
3	Système de chaînes à pneu à pose automatique		
4	Cabine à 4 portières fermée et à au moins cinq passagers (y compris le conducteur) avec sièges de protection respiratoire autonome pour au moins 4 passagers.		
5	Ensemble stroboscope/barre de feux d'urgence respectant les normes actuelles de la NFPA concernant les véhicules d'intervention en cas d'urgence		
6	Au moins 2 lumières de scène		
7	Longueur totale maximale de 31 pi		

8	Hauteur totale maximale de 11 pi		
9	Largeur totale maximale de 12 pi		
10	Muni d'au moins 6 compartiments latéraux pouvant contenir un assortiment d'outils de sauvetage. Un compartiment pour au moins 8 bouteilles d'appareil de protection respiratoire autonome.		
11	Muni d'un compartiment à tablette coulissante pouvant entreposer une pompe portative de 21 po de hauteur x 20 po de largeur x 30 po de longueur		
12	Muni d'un compartiment à tablette coulissante pouvant entreposer un ventilateur à pression positive de 21 po de hauteur x 20 po de largeur x 23 po de longueur		
13	Dispositifs de fixation externes pour toutes sortes d'outils, y compris des gaffes (2), des haches (2) et toutes sortes de tricoises.		
14	Dispositifs de fixation externe d'échelle capables de transporter une échelle coulissante en aluminium, une échelle pliante et une échelle de toit.		
15	Doit être conforme à tous les règlements applicables de la National Fire Protection Association (NFPA)		
16	Prise à éjection automatique extérieure de 120 V		
17	Décalcomanies à haute visibilité conformes à la NFPA, y compris chevrons arrière		

18	Schémas électriques de toute l'unité conformes à l'exécution		
19	Tablettes réglables dans les compartiments		
20	Onduleur ou génératrice de 2 500 W à au moins 2 prises externes		
	<b>Moteur</b>		
22	Muni de freins pneumatiques et d'une suspension pneumatique		
23	Moteur diesel d'au moins 300 HP		
24	Boîte de vitesses automatique		
	<b>Tuyaux et réservoirs</b>		
25	2 tuyaux déjà raccordés transversaux de 1,5 po qui peuvent être réglés pour déployer au moins (2) deux lignes de refoulement de 1,5 po et de 150 pi ou plus		
26	Réservoir à eau – réservoir à eau polyvalent d'au moins 1 000 gallons américains		
27	Réservoir à mousse – réservoir à mousse d'au moins 15 gallons américains		
28	Capacité individuelle à entreposer au moins 300 pi de tuyaux de 4 po ou de 2,5 po de diamètre		

	<b>Pompe</b>		
29	Capacité minimale pour une utilisation soutenue de deux (2) lignes de refoulement de 1,5 po de diamètre et de 150 pi ou plus de longueur à une pression à la lance de 150 lb/po <sup>2</sup> ou plus		
30	La pompe doit avoir un système à mousse permettant une application efficace de mousse ignifuge de classe A/B conformément aux lignes directrices de la NFPA		
31	La pompe doit avoir un orifice d'admission de 4 po de chaque côté pour un total de deux (2) orifices d'admission de 4 po.		
32	Au moins cinq (5) orifices de refoulement de 2,5 po		
33	Au moins un (1) orifice d'aspiration de 2,5 po		
34	Au moins un (1) orifice de remplissage de réservoir de 2,5 po		
36	Capacité de pompage d'au moins 1 050 gallons impériaux par minute		
37	Tous les orifices d'admission et les orifices de refoulement doivent être munis de filets BC 1.		

**Marque, modèle et année du camion offert :** \_\_\_\_\_

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les spécifications minimales énumérées ci-dessus seront jugées non conformes et mises de côté définitivement.

Si votre documentation/spécification n'accompagne pas votre soumission lors de la date de clôture de la demande de soumissions, votre documentation/spécification doit être reçue dans un délai de dix (10) jours ouvrables après la demande faite par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

5P424-130845/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm019

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P424-130845

File No. - N° du dossier

EDM-3-36332

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Si, lors de la livraison et de l'acceptation, le camion-pompe d'incendie ne respecte pas les spécifications de rendement minimales, il sera retourné aux frais du fournisseur, et le contrat sera résilié pour défaillance.

**ANNEXE B****BASE DE PAIEMENT**

Les prix unitaires fermes doivent être destination FAB et comprendre tous les frais de livraison et de déchargement au Field Fire Hall, 206, First Avenue, Field, Colombie-Britannique, V0A 1G0.

Les prix unitaires fermes ne comprennent pas la TPS; cependant, la TPS sera ajoutée sur une ligne distincte à n'importe quelle facture émise suite à un contrat.

Le prix de lot ferme pour la formation doit comprendre tous les frais pour la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement, les outils, le déplacement/les repas/le logement et la supervision dont ont besoin les instructeurs pour donner la formation.

Tous les prix doivent être en dollars canadiens.

Article	Description	Quant.	Prix unitaire ferme	Prix calculé
1	Fourniture et livraison du camion-pompe d'incendie conformément aux spécifications de rendement minimales résumées à l'annexe A	1 lot	_____\$/lot	_____ \$
2	Suite à la fin de la formation comme résumé à l'annexe A	1 lot	_____\$/lot	_____ \$
<b>Prix évalué total de la soumission :</b>				\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

5P424-130845/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-3-36332

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm019

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Client Ref. No. - N° de réf. du client

5P424-130845